

REGLEMENT DE JEU ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS

Ce règlement est mis sur pied afin d'assurer une occupation optimale des courts et de donner à chacun l'occasion de jouer de manière équitable. Merci de bien vouloir observer les points ci-dessous !

Seuls les membres ayant réglé leur cotisation et les visiteurs ayant payé leur heure de jeu ont le droit de pénétrer sur les courts.

(balayage « EN CERCLES » impératif).

Temps d'occupation des courts : 1 heure par jour en simple
 2 heures par jour en double

Membres avec invité(s) : Fr. 15.-- par heure (1, 2 ou 3 invités)

Le paiement s'effectue avant l'heure de jeu et par PAYPAL uniquement. Il ne sera plus envoyé de factures personnalisées.

Locations : Fr. 25.--/heure (non-membre)

Le visiteur (non-membre) paie son heure de location à l'Office du Tourisme de Châtel-St-Denis, au Point-Info des Paccots, ou au restaurant du Tsalé (après réservation auprès de l'Office du Tourisme). Il recevra une quittance qu'il devra accrocher sur la plaque métallique suspendue à l'entrée du court.

Au cas où les courts ne sont pas réservés, seuls les membres ont le droit de prolonger le temps de jeu.

***Une tenue décente est exigée sur les courts
Il est interdit de jouer à torse nu
Le port de chaussures de tennis est obligatoire
Les chiens ne sont pas admis sur les courts***

En quittant le court, veuillez vous assurer que les portes sont bien fermées à clé (courts et club-house) et que les lumières du club-house sont bien éteintes.



Merci de votre fair-play !

Réservations

Pour les membres :

Directement par le site internet www.tclespaccots.ch ou aux Offices du tourisme de Châtel-St-Denis et des Paccots.

Pour les non-membres :

**Par téléphone aux offices du tourisme de Châtel ou des Paccots
Tél. No 021 948 84 56 et 021 948 04 91**

Le paiement s'effectuera aux Offices du tourisme ou au Restaurant Le salé.

Tarifs 2019

Finance d'entrée

Adultes	Fr. 50.-
Juniors (jusqu' à 18 ans)	gratuit

Abonnements saisonniers

Adultes	Fr. 240.-
Couples	Fr. 350.-
Etudiants - apprentis (jusqu'à 25 ans)	Fr. 120.-
Juniors (16-18 ans)	Fr. 100.-
Juniors (jusqu'à 16 ans)	Fr. 80.-
Membres passifs	Fr. 30.-

Obtention d'une clé des courts (remboursables en cas de démission)	Fr. 50.-
---	----------

Locations :

Fr. 25.-- 1 court pour une heure de jeu

Paiement : Restaurant Le Tsalé, à l'Office du Tourisme ou au Point Info